

Défis scientifiques départementaux Graines de Chercheurs



Public concerné : élèves de la PS au CM2 et CLIS	
Intérêts des défis scientifiques : <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des activités concrètes favorisant la démarche d'investigation et la démarche technologique dans le cadre d'une pédagogie de projet - Mettre en œuvre et réinvestir des compétences - Les défis sont conçus pour permettre un enseignement scientifique nécessitant peu de matériel ! - Les défis sont déclinés et adaptés selon les cycles. Tous les classes de l'école peuvent participer ! <p>Les axes retenus pour les Défis 2014-2015 seront présentés en juin aux équipes de circonscriptions et à la rentrée de septembre aux écoles...</p>	
<p>dès la rentrée de septembre 2014 à juin 2015</p>	<p>Avec votre classe, relevez le défi!</p> <p><u>Accompagnement :</u></p> <p>Sur le site internet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des ressources pédagogiques pour la mise en place pédagogique des défis (organisation, démarche...), - des ressources documentaires pour la classe, - pour chaque défi, une affiche de classe permettant de mettre en place le défi. <p>Les deux Maîtres Ressources sont disponibles par courriel et lors des animations pédagogiques pour accompagner les enseignants dans la mise en place des défis.</p> <p><u>Contacts :</u> les Maîtres Ressources Education au Développement durable, Sciences & Technologie - D.S.D.E.N. 76. Reynald ETIENNE : reynald.etienne@ac-rouen.fr Philippe DELFORGE : delforge.philippe@ac-rouen.fr</p>
<p>Où trouver des informations ?</p>	<p>Le site "Graines de Chercheurs" dédié à ce projet est accessible à l'adresse suivante : http://edd-st-76.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article14</p> <p>Le site des Défis Graines de chercheurs : http://edd-st-76.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article14 ou, dans un moteur de recherche, taper " défis scientifiques graines de chercheurs 76 "</p>
<p>Pour vous donner un idée du projet...</p>	<p>... vous rendre à cette adresse http://www-annexe.ac-rouen.fr/premier_degre/presteia76/defimrs/2013-2014/relevez_le_defi.pdf où vous trouverez le descriptif de l'an passé</p>

Une inscription est obligatoire